

Mme Eveline Baumann, économiste à l'Institut de Recherche pour le Développement, France.

« Géorgie : la démocratisation n'est pas un processus linéaire »

« Lors d'un récent entretien avec *L'Expert*, il était question du processus de démocratisation en Géorgie et de ses revers possibles. Au moment de cet entretien, à la mi-mai, on pouvait difficilement s'imaginer que des événements aussi dramatiques que ceux survenus dans la nuit du 25 au 26 mai pouvaient se produire, faisant plusieurs morts dans la capitale géorgienne. Une triste première depuis plus d'une vingtaine d'années », dit Mme Eveline Baumann.

Mme Eveline Baumann était en Géorgie lors des événements survenus dans le pays, juste après notre premier entretien.

Que s'est-il passé en Géorgie les 25 et 26 mai ? Quelles seraient les causes des événements survenus ainsi que leurs conséquences sur le processus de démocratisation ? Et quelles leçons pourrions-nous tirer de l'expérience géorgienne ? C'est à ces interrogations que Mme Baumann nous a aimablement livrés ces réponses riches d'enseignements :

Que s'est-il passé en Géorgie les 25 et 26 mai ?

Depuis plusieurs jours déjà, des manifestations avaient eu lieu non seulement à Tbilissi-même, mais aussi dans des villes secondaires. Initiées par Nino Burdjanadze, ancienne compagne de route du président Saakachvili et ex-présidente de l'Assemblée nationale, ces manifestations avaient réuni des activistes de plusieurs partis d'opposition, sans pour autant faire l'unanimité de l'ensemble des partis opposés à l'équipe au pouvoir. L'autorisation de manifester avait été accordée jusqu'à la veille de la Journée de l'Indépendance, une parade militaire devant se tenir devant le Parlement, justement là où les opposants s'étaient réunis. Or, ces derniers étaient déterminés à ne pas quitter les lieux. Peu après minuit, la police commença à charger, avec l'arsenal habituel : canons à eau, gaz lacrymogène, balles en caoutchouc. Les médias nationaux, contrôlés de très près par l'équipe au pouvoir, parlaient de « dispersion » de la manifestation, un discours qu'allaient reprendre les médias étrangers. Ceci étant, lorsque l'on connaît la configuration des lieux, que l'on sait que toutes les rues ad-

jacentes du lieu de rassemblement avaient été bouclées au préalable, que l'on connaît, enfin, la détermination des forces de l'ordre, il était plus que prévisible que cette « dispersion » risquait d'être lourde de conséquences. Les organisateurs de la manifestation auraient dû le savoir...

Les conséquences furent, effectivement, dramatiques. Combien sont-ils à avoir laissé leur vie ? Cinq ? Six ? Leur nombre n'est pas encore clairement déterminé. C'est la première fois que, depuis la fin des années quatre-vingt, une manifestation ait été réprimée aussi cruellement. Les arrestations furent nombreuses — on parle de plus de 150 —, tout comme les disparitions. Certains parmi ceux qui ont retrouvé leur liberté apportent des témoignages sur les tortures subies pendant leur détention, leurs récits circulent sur Facebook, moyen de communication par excellence pour les habitants de Tbilissi, tant la presse est muselée. En effet, dans la capitale, une seule chaîne de télévision, Maestro, permettait de suivre les événements. En milieu rural, la situation est tout autre, car l'accès à cette chaîne nécessite une parabole, investissement particulièrement lourd pour les populations.

Quelles seraient les causes, d'après vous ?

Ce qui a donné lieu aux manifestations, ce sont les frustrations qu'éprouvent de très nombreux Géorgiens, frustrations par rapport au décalage entre, d'une part, les attentes qu'ils avaient lorsque Mikheil Saakachvili a été élu président, au lendemain de la Révolution des Roses, et, d'autre part, les réalisations, insuffisantes à leur avis. Attentes nourries par des promesses, allant de l'adhésion à l'OTAN et un rapprochement

avec l'Union européenne, à une vie matérielle digne d'un pays européen, en passant, bien sûr, par la démocratisation. Réalisations insuffisantes à en croire l'absence d'emplois dignes de ce nom et le strapontin qu'occupe, tout au plus, la Géorgie auprès des grands de ce monde.

Certes, la Géorgie a fait des progrès considérables, en premier lieu vers le rétablissement de la sécurité intérieure et la modernisation de l'Etat. De même, la croissance macro-économique est impressionnante. D'après les statistiques officielles, elle aurait dépassé les 6 % en 2010, et ceci en dépit de la crise internationale et des répercussions de la guerre qui a opposé la Géorgie à la Russie, en août 2008. Mais les fruits de cette croissance sont très mal répartis, les inégalités perceptibles de visu. Imaginez les zones rurales où vivent 47 % des Géorgiens — soit un peu plus qu'en Tunisie — : l'agriculture de subsistance est la règle et seulement environ 20 % de la production sont vendus sur le marché. Une situation qui s'explique tout simplement par les difficultés qu'éprouvent les populations à atteindre un niveau de production suffisamment élevé pour que l'écoulement sur le marché soit rentable. Ces difficultés sont liées à la surface réduite des parcelles, leur dispersion dans l'espace et leur éloignement des habitations, l'absence d'engrais, une mécanisation déficiente, etc., bref, autant d'éléments qui interdisent des économies d'échelle permettant l'intégration de la petite agriculture dans l'économie de marché.

Pour une majorité de ces ménages ruraux — composés d'une population relativement âgée, tant les départs des jeunes en ville ou à l'étranger sont fréquents —, le numéraire provient



essentiellement des pensions de retraites, soit l'équivalent de 33 € mensuellement par personne. Il faut savoir qu'en Géorgie, toute personne âgée de plus de 60 ans pour les hommes (65 ans pour les femmes) a automatiquement droit à une pension de retraite. De ce fait, ces personnes âgées — ils représentent un pourcentage élevé, comparable à celui des pays de l'Europe de l'Ouest — comptent généralement parmi les supporters fervents du président Mikheil Saakachvili.

La pauvreté ne sévit pas seulement dans les zones rurales, bien au contraire. Les citoyens éprouvent, eux aussi, de grandes difficultés au quotidien, et ce sont eux, plus que les populations rurales, qui sont à l'origine des mouvements de protestations. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que l'emploi salarié est réservé à une minorité de la population, le plus grand employeur étant l'Etat. En effet, les activités de type informel atteignent, en Géorgie, un record inégalé dans l'espace post-soviétique, mais les mesures de création d'emplois font cruellement défaut. A ma connaissance, les responsables du ministère de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Santé n'ont produit aucun document faisant état d'une politique de l'emploi quelle qu'elle soit. Les décideurs, eux, estiment qu'une question aussi essentielle que l'emploi se règlera par les seules lois du marché. Ces lois sont érigées en doctrine, et ceci pas seulement en matière d'emploi. Des projets à moyen et long terme font aussi défaut dans de nombreux autres domaines de

Suite en page 10



ATL Leasing de Tunis :
Tél. : 70 135 000 / 70 135 001 - Fax : 71 787 300

ATL Leasing Nabeul :
Tél. : 72 231 506 - Fax : 72 231 530

ATL Leasing Sousse :
Tél. : 73 243 500 - Fax : 73 243 501

ATL Leasing Bizak :
Tél. : 74 402 122 - Fax : 74 404 001

ATL Leasing Medonine :
Tél. : 75 649 904 - Fax : 75 649 907

ATL Leasing Gafsa :
Tél. : 76 225 560 - Fax : 76 225 561

ATL Leasing Gabes :
Tél. : +216 76 297 800/801 - Fax : +216 76 297 802

ATL Leasing Jendouba :
Tél. : +216 78 613 010 / 011 - Fax : +216 78 613 020

ATL Leasing Kairouan :
Tél. : +216 77 271 500 / 502 - Fax : +216 77 271 501



Plus qu'un leasing ...

Entretien avec Mme Eveline Baumann, économiste à l'Institut de Recherche pour le Développement, France

Suite de la page 7

la vie publique. Les bailleurs de fonds, l'Union européenne en tête, regrettent cette absence de projection dans le temps, comme ils regrettent que les mises aux normes tardent, que celles-ci concernent le Code du travail, le dialogue social, les réglementations sanitaires, etc....

Quelles seraient, d'après vous, les conséquences de ces événements sur le processus de démocratisation?

On dirait que, dans la nuit du 25 au 26 mai 2011, la Géorgie s'est rapprochée d'une ligne rouge qu'il serait dangereux de franchir. La société géorgienne est traumatisée par les épisodes qu'elle a traversés depuis l'indépendance du pays, traumatisée et divisée. En effet, la distance qui sépare ceux qui sont fidèles à Mikheïl Saakachvili et ceux qui lui sont opposés, est palpable au quotidien. Les événements contribuent incontestablement à l'accroître.

Tant que le discours en faveur de la démocratie, tenu par les décideurs, était crédible, ces derniers pouvaient compter sur l'appui de la société civile. Or, depuis 2007 — marquée par la répression violente de manifestations — ces mêmes décideurs semblent privilégier une approche autoritaire du pouvoir, au détriment de l'ouverture démocratique. D'où un déséquilibre croissant entre l'Etat et la société, le gouvernement et les forces de l'opposition, entre les gagnants et les exclus du système, etc. Le désir de davantage de démocratie va sans doute continuer à se manifester, mais quelle en sera l'issue ? Nombreux sont ceux qui paraissent désabusés, qui ne font plus confiance aux forces démocratiques et à leur capacité d'exercer de l'influence sur l'équipe au pouvoir. Et si de nouvelles élections — prévues pour 2012 — permettent l'accès au pouvoir d'un nouveau président, se demandent-ils, répondra-t-il effectivement aux aspirations démocratiques de la société civile ?

Pour le moment, l'équipe au pouvoir se retranche de plus en plus derrière des attitudes autocratiques, combinant mesures de redistribution — via les pensions de retraite, par exemple — et coercition. Mais il s'agit là d'un équilibre fragile, « gelé », difficilement tenable

à long terme. Car si les inégalités au sein de la société géorgienne continuent à s'accroître, si le ras-le-bol des populations s'intensifie, la confrontation entre « le haut » et « le bas » risque, une fois de plus, d'être lourde de conséquence.

Quelles leçons pourrions-nous tirer de la situation?

L'expérience géorgienne — tout comme un grand nombre d'autres expériences post-soviétiques —, peut être tout à fait instructive pour les pays dits « en transition », notamment ceux ayant connu une révolution au printemps 2011. On gardera tout d'abord à l'esprit, que la rupture avec un régime autoritaire quel qu'il soit ne conduit pas automatiquement vers la démocratie. Les expériences sont nombreuses à attester cette non-automaticité, et pas seulement celle de la Géorgie. Un autre point qui me paraît essentiel, consiste à considérer la démocratisation comme un processus et non comme un état plus ou moins définitif. Or, ce n'est pas un processus linéaire. Bien au contraire, la démocratisation se caractérise d'avancées et de revers, et les événements récents survenus en Géorgie correspondent bel et bien à un tel revers. Une autre idée, souvent exprimée après l'effacement de l'empire soviétique et mise en avant au lendemain de la Révolution des Roses, consiste à surévaluer l'importance des élections en tant qu'élément générateur de démocratisation. Cependant, si essentielles soient-elles, les élections ne suffisent pas pour inaugurer des réformes. Ce qui incombe tout autant, sinon plus, c'est la volonté des décideurs de mener les politiques publiques adaptées aux spécificités du pays, par opposition à une croyance aveugle aux lois du marché. Autrement dit, pour réussir le processus de démocratisation, il faut avant et surtout un Etat cohérent et efficace, un Etat qui a de véritables projets économiques et sociaux à long terme, un Etat qui accepte le pluralisme d'idées et qui soit ouvert au débat, sans se retrancher derrière une quelconque menace d'un ennemi effectif ou imaginaire qu'il s'agirait de combattre par la violence.

Interviewée par
Anissa Bouchoucha

Société Nationale Des Télécommunications
Direction Centrale Des Ressources Humaines
Direction Des Affaires Administratives
Et De Gestion Sociale
Division Médecine De Travail



Consultation N° 02 / DMT/ 2011

OBJET : Acquisition de bandelettes réactives.

Dans le cadre de son activité de médecine de travail, Tunisie Télécom se propose de lancer une consultation pour l'acquisition de bandelettes réactives et de lancettes stériles pour la réalisation des tests sanguins et urinaires pour l'année 2012.

A cet effet, les fournisseurs intéressés peuvent faire parvenir leur meilleure offre de prix selon le tableau suivant :

Réf	Désignation	QTE	PU HT	% TVA	PT TTC
1	Bandelettes réactives glycémie	8000 U			
2	Bandelettes réactives cholestérol	8000 U			
3	Bandelettes réactives triglycéride	8000 U			
4	Bandelettes urinaires – Rech et évaluat° de la micro-protéine.	250 U			
5	Lancettes stériles adaptables aux stylos piqueurs.	8000 U			

Les offres doivent parvenir sous plis fermés et portant la mention suivante : « A ne pas ouvrir consultation n°02/ DMT/ 2011 » « acquisition de bandelettes réactives pour réaliser des tests sanguins et urinaires » à l'adresse suivante :

Société Nationale des Télécommunications, Les Jardins du lac II 1053 Tunis, Tunisie. (DIVISION MEDECINE DE TRAVAIL)

Au plus tard le 05 Juillet 2011 (Le cachet du bureau d'ordre central de Tunisie Télécom faisant foi).

Les plis qui parviennent après ce délai seront rejetés.

Toute offre comportant le nom ou toute référence relative au soumissionnaire sur l'enveloppe extérieure sera rejetée d'office.

Pour plus de renseignements contactez le N° : 71-187-219.

Le soumissionnaire doit obligatoirement mettre à la disposition de Tunisie Télécom 30 nouveaux lecteurs munis de leurs stylos piqueurs fonctionnels, permettant la mesure de toutes les bandelettes demandées dans le tableau ci-dessus en même temps, gratuitement et en permanence, (à chaque fois qu'un lecteur est inactif, il sera remplacé d'office par le soumissionnaire retenu, et sans aucun engagement ni surcoût pour Tunisie Télécom).

*Délais de livraison : La livraison doit être faite au siège de la division « Médecine de Travail » de Tunisie Télécom, sur deux tranches :

- Une première tranche doit être livrée au plus tard le 10 janvier 2012.

- Une deuxième tranche doit être livrée au plus tard le 10 juin 2012.

Et chaque fournisseur doit présenter dans son offre un engagement de respect de ces deux délais de livraison (Sous peine de nullité de l'offre).

*Chaque Soumissionnaire doit présenter avec son offre un échantillon ou un prospectus correspondant à chaque article proposé (Sous peine de nullité de l'offre).

L'échantillon sera inclus dans la quantité totale à livrer si l'offre est retenue pour servir à la réception, au bien restitué si l'offre est non retenue.

NB :

1/- Le dépouillement technique sera fait en tenant compte du délai de préemption qui ne doit en aucun cas être avant le 30 Sept 2012 pour la première tranche, et le 31 Mars 2013 pour la deuxième tranche, sous peine de nullité de l'offre.

2/- Le lecteur doit être obligatoirement compatible aux bandelettes proposées (Sous peine de nullité de l'offre).

3/- Le dépouillement sera effectué par lot de toutes les bandelettes demandées (+ le lecteur), l'offre financière la moins disante après dépouillement technique sera retenue.